

## ENTRÉE EN CLASSE DE CINQUIÈME Section internationale allemande

Votre enfant est actuellement en Sixième Section internationale allemande, vous allez l'inscrire en classe de **Cinquième Section internationale allemande** pour la rentrée 2024 au Lycée français Jean Monnet.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires :

Enseignements communs en 5 <sup>ème</sup> Section internationale allemande
<b>Français</b>
<b>Mathématiques</b>
<b>Anglais</b>
<b>Langue et littérature en allemand</b>
<b>Histoire-géographie - enseignement morale et civique (en français et en allemand)</b>
<b>Sciences et techniques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sciences de la vie et de la Terre</li><li>- Physique et chimie</li><li>- Technologie</li></ul>
<b>Enseignements artistiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Arts plastiques</li><li>- Éducation musicale</li></ul>
<b>Éducation physique et sportive</b>
<b>AP (Accompagnement Personnalisé) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Français</li><li>- Mathématiques</li></ul>

**Toute question concernant la SI allemande est à poser par mail à : [carole.wimmer@lyceefrancais.be](mailto:carole.wimmer@lyceefrancais.be)**

**Les enseignements pour lesquels une continuité est tacite tels que les langues vivantes ne vous seront pas redemandés dans le module de réinscription, vous y trouverez seulement les enseignements pour lesquels vous devez procéder à des choix.**

### ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT (FACULTATIF)

#### Je peux choisir de commencer une option facultative 2h/semaine

Enseignement après 16h30 et/ou mercredi après-midi = (hors grille)

 : Ces enseignements se poursuivent jusqu'en fin de 3<sup>ème</sup> et ne pourront pas être abandonnés.

Aucun de ces enseignements ne pourra être débuté en classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Choisir dans la case Option 1 :

« Langues et cultures de l'Antiquité (hors grille) »

**OU**

Théâtre (hors grille)